

Commune de Labécède-Lauragais

République française

Département de l'Aude

Séance du lundi 27 juin 2022

Membres en exercice : 11

Date de la convocation: 21/06/2022

Présents : 9

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-sept juin l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Jean François POUZADOUX,

Votants: 9

Pour: 9

Présents : Christiane ARIBAUD, Germaine CANDEBAT, Cédric FERRIERE, Florence MARTIN, Jean François POUZADOUX, Romuald ROUGE, Clément ROUX, Flavien VALENSI, Corine WELTMAN

Contre: 0

Secrétaire de séance:
Clément ROUX

Représentés:

Excusés: Laetitia LASSALLE

Absents: Stéphane VITALES

Objet: 3- Convention avec la poste - DE_2022_019

Monsieur le maire expose que nous avons une convention qui met à disposition des facteurs un local pour leur pause déjeuner situé dans le bâtiment communal occupé en partie par La Poste.

Cette convention est à reconduire pour la période du 19 Novembre 2021 au 19 Novembre 2023.

Il propose la reconduction de la convention existante aux mêmes conditions.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- approuve à l'unanimité la reconduction de cette convention
- autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.

Le 27 Juin 2022

Le Maire

Jean François POUZADOUX



RF Carcassonne
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 28/06/2022 011-211101811-20220627-DE_2022_019-DE